

Réussir son mentorat Télémaque



J'accompagne un(e) jeune de la voie professionnelle

L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

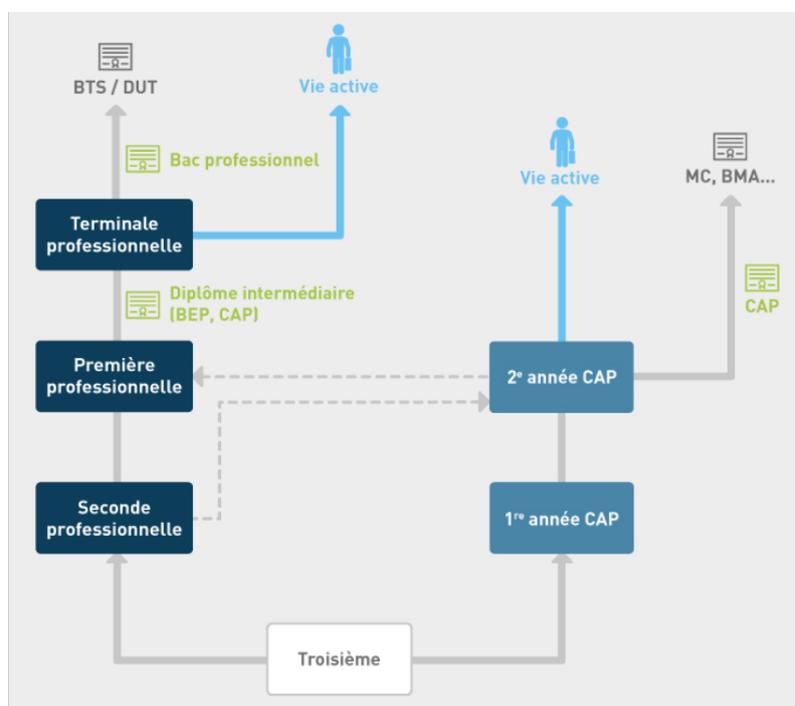
Après la 3^{ème}, le jeune peut poursuivre sa scolarité en voie générale et technologique ou en voie professionnelle.

En France, 1 élève sur 3 poursuit ses études en voie professionnelle, dont 25 % via l'apprentissage.

La voie professionnelle est proposée en lycée professionnel, en établissement d'enseignement agricole et en Centre de Formation des Apprentis (CFA). Elle associe enseignement théorique et cours pratiques et permet d'apprendre un métier et d'acquérir un savoir-faire.

Les diplômes de la voie professionnelle accessibles après la classe de 3^{ème}

- Le **CAP** (certificat d'aptitude professionnelle) qui forme le plus souvent en 2 ans à des spécialités dans la plupart des secteurs d'activité et notamment dans ceux de l'industrie, du commerce, des services et de l'agriculture
- Le **baccalauréat professionnel**, qui se prépare en 3 ans, de la Seconde à la Terminale professionnelle, principalement dans les domaines de la production (agroalimentaire, bâtiment, mécanique, électricité-électronique, etc.) et des services (métiers du commerce et de la vente, tourisme, services à la personne, logistique, etc.)



Que le jeune soit scolarisé en lycée professionnel ou en CFA, le programme comporte :

- Des **enseignements généraux** (français, histoire-géographie et enseignement moral et civique, mathématiques, arts appliqués et cultures artistiques, langue vivante, éducation physique et sportive, prévention-santé-environnement et, selon les spécialités, un enseignement d'économie-gestion ou d'économie-droit et un enseignement de physique-chimie ou une deuxième langue vivante...). Les enseignements généraux sont abordés d'une manière différente : plus concrète et davantage en relation avec l'entreprise et ses métiers
- Des **enseignements basés sur la maîtrise des techniques professionnelles propres à chaque spécialité**. Une partie de la formation se déroule au sein de plateaux spécialisés (atelier, laboratoire, chantier...) pour y apprendre les gestes et techniques professionnels à l'aide d'outils et d'équipements spécifiques. Une autre partie se passe en entreprise afin de découvrir le fonctionnement d'une entreprise et de confronter les savoirs acquis en classe à des situations professionnelles réelles

Le baccalauréat professionnel

- Avec 4/5 des jeunes de la voie professionnelle qui s'y présentent, le bac pro est le **2^{ème} baccalauréat de France**
- Il peut être préparé en CFA (via l'apprentissage) ou en lycée professionnel (voie scolaire).
- Il existe **plus de 100 spécialités de bac pro**
- L'examen du bac pro comprend 7 épreuves obligatoires, 3 épreuves professionnelles, 4 épreuves générales et 1 épreuve facultative
- **Les épreuves se déroulent en CCF (Contrôles en Cours de Formation)** sauf l'histoire-géographie, le français et une épreuve professionnelle qui ont lieu en fin de Terminale professionnelle
- Les périodes de formation en entreprise font également l'objet d'une évaluation
- Comme pour la voie générale et technologique, le bac professionnel comporte des mentions
- Pas d'épreuves anticipées du bac de français pour les Premières bac pro qui se présentent aux épreuves de français en Terminale
- Pour réussir l'examen, la moyenne à l'ensemble des épreuves d'enseignements généraux et professionnels est exigée



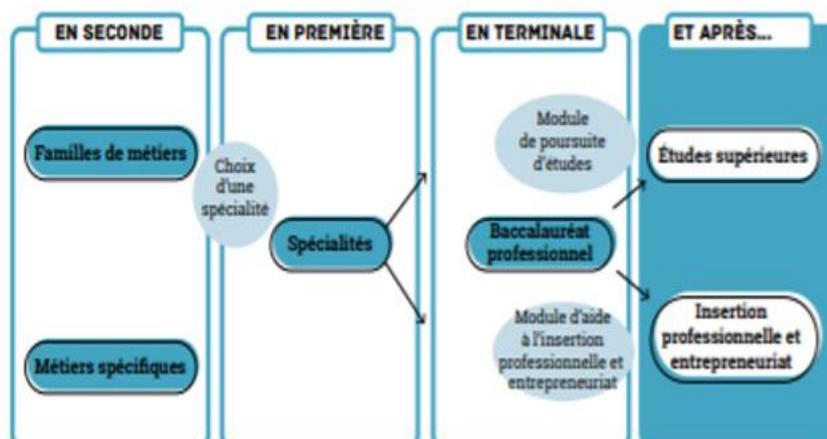
LES CHANGEMENTS RECENTS

Amorcée en 2018, la transformation de la voie professionnelle fixe un cap ambitieux pour le lycée professionnel en encourageant des parcours individualisés et en favorisant les passerelles.

Une **2^{nde} professionnelle organisée par familles de métiers** afin de permettre une orientation progressive. Pendant un an, l'idée est de toucher à 3 spécialités connexes avant de choisir une spécialité plus précise en Première. Exemple : en Seconde pro, le jeune choisit la famille « Métiers des études et de la modélisation numérique d'un bâtiment » avant de rejoindre en Première la spécialité « Technicien Géomètre Topographe ». Autre exemple : en Seconde pro, le jeune choisit la famille « Métiers de la Relation Client » avant de rejoindre en Première la spécialité « Prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale ».

En Terminale, le jeune a la possibilité de choisir entre **un module insertion professionnelle ou un module poursuite d'étude**.

LE BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL : FACILITER L'ACCÈS AU MONDE PROFESSIONNEL ET À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



Une co-intervention entre professeurs d'enseignement général et professionnel pour donner sens et rendre les enseignements plus concrets.

La réalisation d'un **chef-d'œuvre présenté au baccalauréat professionnel**. Les élèves doivent monter un projet, de la première démarche à sa mise en œuvre, en passant par l'élaboration. Celui-ci demandera de travailler sur plusieurs disciplines professionnelles et/ou générales. Il peut être individuel ou collaboratif, et même regrouper des élèves de spécialités différentes (par exemple pour la création d'une mini entreprise, qui alliera gestion, vente et pratiques professionnelles).

Une incitation plus forte à partir se former à l'étranger. Tous les lycéens et apprentis de la voie professionnelle peut partir à l'étranger pour une période de 15 jours à 1 an, à n'importe quel moment de leur cursus. En entreprise et/ou dans un établissement de formation professionnelle, cette expérience à l'étranger est l'occasion de gagner en autonomie, d'enrichir sa connaissance du métier et d'améliorer sa pratique d'une langue étrangère.

Ressources

Nul besoin d'être soi-même passé par la voie professionnelle ou d'être un spécialiste de l'enseignement professionnel pour accompagner un jeune pro. Une écoute active, un désir de transmission et de partage ainsi qu'une expérience professionnelle sont suffisants. Néanmoins si vous souhaitez en savoir plus sur les évolutions de la voie professionnelle, voici quelques ressources supplémentaires.



- Le site [Nouvelle voie pro](#) développé par l'Onisep. Y figure notamment un quiz pédagogique avec une accréditation électronique (possibilité d'obtenir un open badge tout en vous formant) !
- Lancé en Février 2021 le site [InserJeunes](#) donne des informations claires sur les taux d'insertion dans l'emploi des différents domaines de spécialité selon que le jeune soit scolarisé en CFA ou en lycée professionnel.
- Retrouver [ICI](#) les différentes familles de métiers proposées en classe de Seconde professionnelle ainsi que les spécialités associées

POURSUITE D'ETUDES APRES UN CAP OU UN BAC PRO

Après l'obtention d'un CAP, le jeune peut

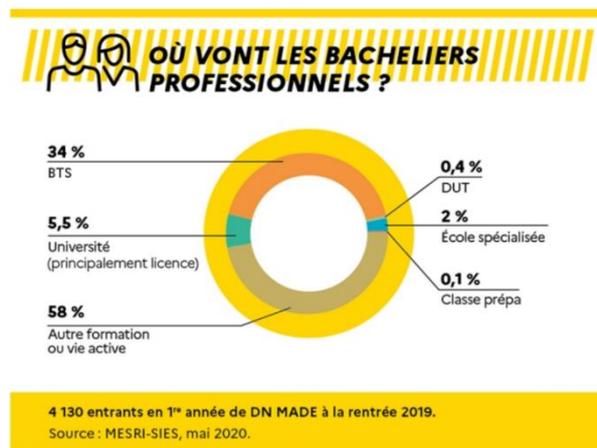
- Poursuivre ses études vers un bac pro

- Poursuivre ses études vers une Mention Complémentaire (MC) un diplôme professionnel reconnu par l'Etat de niveau égal ou inférieur au bac. Elle permet une meilleure insertion dans le marché de l'emploi, grâce à l'obtention de savoirs spécifiques (ex : Dessert à l'assiette pour les titulaires d'un CAP Pâtissier)
- Entrer dans la vie active

Après l'obtention d'un bac pro, le jeune peut

- Poursuivre vers une MC ou compléter son bac pro d'un CAP
- Poursuivre ses études supérieures : BTS (Brevet de Technicien Supérieur) BUT (Bachelor Universitaire de Technologie), 1^{ère} année de Licence ou en école spécialisée...
- Entrer dans la vie active

Dans les faits, les **jeunes lycéens professionnels ont davantage tendance à poursuivre leurs études** car leur employabilité est souvent jugée insuffisante du fait du peu de temps passé en entreprise pendant leur cursus en comparaison avec les jeunes apprentis. En 2019, 62 % des apprentis occupaient un emploi 6 mois après leur sortie de formation contre 41 % des jeunes sortants de lycée professionnel.



La **poursuite d'études des bacheliers professionnels en BTS est encouragée par la puissance publique** et depuis 2018, Parcoursup applique des quotas de bacheliers professionnels en BTS, sous réserve que les bacheliers professionnels demandent un BTS correspondant à leur spécialité de bac pro.

APPRENTI OU LYCEEN PROFESSIONNEL : UN QUOTIDIEN DIFFERENT

En lycée professionnel, le jeune a le statut d'élève

Les jeunes lycéens professionnels ne sont pas rémunérés, bien qu'une partie de leur formation se déroule sous forme de stages en entreprise :

- En CAP la période de formation en milieu professionnel (PFMP) dure **entre 12 et 16 semaines** selon les spécialités, réparties sur les 2 ans d'études ;
- En Bac pro les PFMP comptent **22 semaines** réparties sur 3 ans.

Chaque année, les lycéens professionnels doivent trouver 2 stages d'une durée d'env. 1 mois chacun. Pour trouver leur entreprise d'accueil, les jeunes sont accompagnés par leurs professeurs, tout particulièrement leur professeur principal. Trouver un stage professionnel de courte durée reste néanmoins particulièrement difficile car les entreprises privilégient l'accueil des jeunes effectuant leur stage de 3^{ème}, des jeunes majeurs ou des apprentis. Il n'est pas rare qu'un jeune doive effectuer une 50aine de candidatures (par mail, par téléphone ou en se déplaçant dans les locaux de l'entreprise) avant de trouver une entreprise qui accepte de le prendre.

Les jeunes lycéens professionnels bénéficient des vacances scolaires, ce qui les rend souvent plus disponibles que les jeunes apprentis. Il peut toutefois arriver que leurs PFMP soient positionnées (en partie) à cette occasion. Comme leurs camarades de la voie générale ou technologique, les jeunes lycéens professionnels peuvent recevoir une Bourse d'Etat (sur critères sociaux).

En CFA, le jeune a le statut d'apprenti

Les jeunes apprentis suivent une formation alternée entre un CFA et une entreprise. Ils passent $\frac{3}{4}$ de leur temps dans les sociétés qui les emploient. Le rythme est variable en fonction des formations et des établissements : 2 jours en CFA et 3 jours en entreprise ; 1 semaine en CFA et 1 semaine en entreprise ; 2 semaines en CFA et 3 semaines en entreprises. **Il existe de multiples rythmes d'alternance.**

En fonction des domaines de spécialité, les jeunes apprentis peuvent être amenés à travailler le week-ends (ex : filières Hôtellerie-Restauration et Commerce-Vente) ou, travailler plus classiquement du lundi au vendredi. Les apprentis n'ont pas droit aux vacances scolaires car ils n'ont plus le statut d'élève. De même, ils ne sont pas autorisés à percevoir une bourse d'Etat. Néanmoins, en tant que salariés, ils bénéficient des mêmes congés que l'ensemble des personnels de l'entreprise, notamment 5 semaines de congés payés par an. L'employeur décide des périodes au cours desquels les apprentis peuvent prendre leurs congés.

Parce qu'elle permet d'apprendre un métier et de dégager un revenu compris entre 25 à 78 % du salaire minimum les jeunes migrants et Mineurs Non Accompagnés (MNA) sont prioritairement orientés vers l'enseignement professionnel dispensé en CFA.

MÉTHODE D'ACCOMPAGNEMENT D'UN.E JEUNE EN VOIE PRO

1. Tisser une relation de confiance

Vous êtes face à de jeunes adultes - ou presque. **Ils arrivent donc avec leur vécu, leurs idées, leurs préjugés déjà ancrés et sont parfois moins à l'écoute qu'un public plus jeune.** Il faut donc essayer, au fil des rencontres, de les mettre à l'aise afin qu'ils s'ouvrent à vous. Vous pouvez par exemple leur demander s'ils ont des proches avec qui ils passent du temps, essayer de comprendre leur environnement.

Les jeunes de la filière professionnelle peuvent parfois être des jeunes primo-arrivants. Ce sont des jeunes qui peuvent se trouver dans une situation familiale, sociale ou financière difficile, cela peut se traduire en un repli sur eux-mêmes. Ils peuvent ne pas maîtriser totalement le français et ce peut être un élément bloquant pour leur libre expression. Il s'agit donc de ne pas les brusquer et de les faire travailler en douceur leur expression orale, leurs références culturelles, etc. Vous pourrez par exemple l'inviter à suivre un atelier théâtre, un match d'improvisation.

2. Confiance, estime de soi, lutte contre l'autocensure, apprentissage de l'autonomie

Si certains jeunes de la voie professionnelle, en particulier les apprentis, sont déjà très autonomes (responsabilités, déplacements) **l'autonomie des lycéens professionnels est parfois très relative.** Pour vous faire une meilleure idée du degré d'autonomie du jeune que vous accompagnez, vous pouvez demander au jeune comment il se déplace, s'il prend seul les transports en commun...

Bien que les jeunes sélectionnés par Télémaque en Seconde professionnelle (ou 1^{ère} année de CAP) aient quelques années de plus que les élèves sélectionnés en classe de 5^{ème} au collège, ils partagent des caractéristiques communes : ce sont des élèves à potentiel dont la confiance et l'estime de soi doivent être confortées. Restez bienveillant et ne dévalorisez jamais l'élève que vous accompagnez. S'il doute, rappelez-lui également que tout le monde a des moments difficiles. Là encore, **vous pouvez lui parler de votre propre expérience.**

Toutes les occasions sont bonnes pour inciter le jeune à oser :

- Oser demander quand il ne comprend pas l'un des termes que vous avez employés
- Oser proposer une sortie alternative si celle que vous lui proposez ne lui convient qu'à moitié
- Oser exprimer un désaccord sur la base d'une argumentation solide...

3. Composer avec une disponibilité limitée

Les jeunes de la voie professionnelle sont nettement moins disponibles que les jeunes des voies générale ou technologique. C'est l'une des principales difficultés à laquelle vous pouvez être confronté avec un jeune de la voie professionnelle : travail personnel, travail en groupe, temps passé au lycée ou au centre de formation, temps passé en entreprise, réflexion sur le projet et épreuves anticipées du bac... Les jeunes de la voie professionnelle multiplient les enjeux. Difficile dans ces conditions de prendre le temps de se construire, de voir sa famille ou ses amis !

Nous vous conseillons d'avoir des échanges approfondis avec le jeune pour bien comprendre l'organisation de son année et ce qui joue à chacune des étapes. Il s'agit de pouvoir anticiper les temps forts et mieux appréhender ses enjeux (examens, recherches de stages...). C'est en ayant connaissance de ses impératifs que vous pourrez proposer des sorties adaptées (ex : le jeune peut se montrer peu réceptif à votre invitation à aller découvrir un musée si en parallèle il n'a pas encore trouvé de stage obligatoire qui compte pour l'obtention de son diplôme).

Pour faciliter vos échanges, vous pouvez demander au jeune de vous partager le calendrier de l'année qui lui a été communiqué par son établissement. Cela vous permettra d'avoir une meilleure vision de son emploi du temps sur l'année.

4. Ouverture socio-culturelle et propositions de sorties

Les jeunes de filière professionnelle sont, comme tous les jeunes des filières générales ou technologiques, très demandeurs d'une ouverture sur des activités tant culturelles que sportives qu'ils n'ont pas l'occasion de pratiquer. Les spectacles, concerts, musées, matchs... sont bien sûr appréciés, mais ils sont certainement plus attirés par tout ce qu'on pourra leur proposer en rapport avec leur futur métier.

Exemples de sorties dont vous pouvez vous inspirer :

- Déjeuner dans un restaurant dans lequel il n'a jamais eu l'opportunité d'aller pour un jeune qui suit une formation dans la restauration
- Se rendre au sein d'une concession automobile de luxe pour un jeune qui suit une formation Commerce-Vente
- Aller visiter le Mondial de l'Auto pour un jeune qui suit une formation Carrosserie
- Aller visiter un atelier de fabrication numérique pour un jeune qui suit une formation numérique ou industrielle.

Pas de pression excessive sur la nature des sorties toutefois : elles sont un habile prétexte pour créer des expériences partagées et vous permettre d'échanger régulièrement. Prendre un verre en terrasse en plein centre-ville est déjà un dépaysement pour un jeune qui n'a pas forcément l'habitude de s'y rendre.

5. Orientation scolaire et professionnelle

L'orientation scolaire est devenue un enjeu particulièrement important dans un parcours. Elle constitue une source de stress pour 68 % des jeunes qu'ils soient en filière générale ou professionnelle. En outre, 20 % des jeunes en voie professionnelle ont subi leur orientation plutôt qu'ils ne l'ont choisie¹.

¹ Source : [CREDOC pour le Cnesco, enquête auprès des 18-25 ans, septembre 2018](#)

Vous pouvez inviter votre filleul.e à vous parler de ses doutes et de ses certitudes. N'hésitez pas à lui rappeler que si les choix qu'il fait en ce moment sont importants, il ne joue pas sa vie entière. **Parlez-lui aussi de votre propre parcours**, en particulier s'il n'est pas linéaire (ce qui est le cas de beaucoup d'entre nous) pour leur montrer qu'en y mettant l'énergie suffisante, on peut changer de voie et se réinventer tout au long de sa vie.

En cas de questionnement sur son orientation, vous pouvez inviter le jeune à :

- Prendre du recul sur sa formation et l'expérience professionnelle vécue dans le cadre de son apprentissage ou de son stage professionnel : qu'a-t-il fait ? aimé ? appris ?
- Télécharger l'application gratuite <https://hello-charly.com/> qui permet de discuter avec le coach Charly et découvrir les métiers et les formations qui correspondent à chacun. Pourquoi ne pas faire le test de votre côté afin de découvrir les suggestions de métiers qui vous sont faites ? Vous pouvez ensuite explorer et approfondir ensemble les résultats
- Lui conseiller de se rapprocher de son professeur principal pour réfléchir à son orientation et avoir ainsi une idée des passerelles possibles

En parallèle, pour accompagner le jeune dans sa réflexion sur son orientation, Télémaque propose au jeune :

- Des ateliers qui favorisent la connaissance de soi et l'ouverture sur le monde, notamment à l'occasion de la Formation Potentiel organisée sur 2,5 jours répartis dans l'année pour tous les nouveaux jeunes sélectionnés
- Pour les filleuls à l'orientation la moins claire, il est possible de mettre en place un accompagnement individuel via un coach professionnel spécialisé dans l'orientation scolaire. Cette solution implique toutefois que le jeune soit réellement motivé et prêt à se mettre en mouvement d'une séance à l'autre (faire des recherches sur Internet, mener des démarches en autonomie...).

Des contenus dédiés à la filière professionnelle sur Monaveniregrand

La plateforme [MonAvenirGrand](#) dédié au jeune public propose des outils pour s'orienter, se motiver développer son potentiel. Elle est reconnue par Parcoursup comme outil d'aide à l'orientation des jeunes. Sur MonAvenirGrand des contenus ont spécialement été développés pour les jeunes de la filière professionnelle afin de leur donner des idées de débouchés à l'issue d'une formation effectuée en Commerce-Vente, Hôtellerie-Restauration. Les webinaires Meet My Job permettent d'avoir accès à des témoignages de professionnels en exercice qui parlent de leur métier. Des alumni Télémaque actuellement en emploi sont également présents afin d'apporter leur retour d'expérience.



6. Insertion professionnelle (recherche de stages, d'alternance ou de CDD/CDI)

Les stages sont devenus au fil des ans un passage clé dans les choix d'orientation et sont une source d'inquiétude importante. Ouvrir vos réseaux professionnels à votre filleul pour qu'il puisse bénéficier d'un stage dans un domaine qui l'intéresse serait un énorme plus.

Des discussions informelles sur des thématiques diverses comme votre parcours professionnel, les loisirs, les émotions ressenties seront importantes pour stimuler le jeune et pour le rassurer.

Inviter le jeune à vous poser les questions qu'il n'ose pas nécessairement poser en entreprise de peur d'avoir l'air ridicule, de mal faire ou de susciter un conflit. Les apprentis sont souvent en demande d'échanges sur des situations rencontrées dans le cadre de leur travail.

Les questions que les jeunes vous poseront pourront peut-être vous sembler naïves ou marquées par une certaine fraîcheur mais souvenez-vous que les jeunes sélectionnés par Télémaque n'ont pas nécessairement la possibilité d'échanger avec leur famille sur ces questions.

La plupart des jeunes pros accompagnés par Télémaque poursuivent leurs études supérieures grâce à l'apprentissage car leur famille n'est pas en capacité d'assumer seule le coût financier de leurs études. Trouver un contrat d'alternance est donc primordial afin d'être en capacité de poursuivre en BTS, par exemple.

Ressources



- Besoin d'un CV en urgence ? La plateforme [CLIC N JOB](#) aide le jeune à réaliser son CV en quelques clics
- Le jeune que vous accompagnez se demande si une poursuite d'études en BTS est faite pour lui ? Il envisage de poursuivre en BTS mais ne sait pas comment s'y préparer ? Télémaque peut le mettre en relation avec des alumni passés par la voie professionnelle et ayant effectué un BTS.
- Le jeune peut également contacter des étudiants en BTS passés par la voie professionnelle via la [plateforme Inspire](#) développée par l'association Article 1

VOS CONTACTS TELEMAQUE



- Si vous identifiez auprès de votre filleul.e des besoins particuliers, vous pouvez en parler à votre chargé.e de parrainage Télémaque qui fera au mieux pour y répondre.
- Vous ne savez pas qui c'est ? Retrouvez ses coordonnées sur monavenirenggrand.com/ dans "Mon espace perso", à la rubrique "mes interlocuteurs".
- Vous n'arrivez pas à vous connecter ? Cliquez sur "Mot de passe oublié" en utilisant votre adresse personnelle ou professionnelle.